



L'AOI SUR LE TERRAIN

- HAÏTI
- FRANCE
- BURKINA FASO
- MADAGASCAR
- LAOS
- CAMBODGE



PHOTOS : DR

FRANÇOIS COURTEL
Consultant pour l'AOI

“ L'AOI N'AGIT PAS À LA PLACE DES PAYS MAIS AVEC EUX ”

Depuis plus de 10 ans, GACD mène un partenariat avec l'AOI (Aide Odontologique Internationale). Cette ONG reconnue d'utilité publique participe à l'amélioration de la santé orale des populations défavorisées en France et dans les pays en développement. Rencontre avec François Courtel.

Comment fonctionne l'AOI ?

FRANÇOIS COURTEL : À ses débuts, en 1983, l'AOI pratiquait des missions humanitaires classiques par des missions ponctuelles. Mais rapidement, elle a adopté une autre démarche pour accompagner les pays sur la durée, afin qu'ils puissent eux-mêmes mettre en œuvre des stratégies innovantes en santé publique. Autrement dit, il ne s'agit pas de faire à leur place mais de se positionner en tant que facilitateur en leur apportant un soutien technique et financier. Dans les pays dans lesquels nous intervenons en Afrique et en Asie, nous identifions donc les projets avec les partenaires locaux (Ministère de la santé, hôpitaux, universités, écoles d'infirmières et de sages-femmes, etc.).

Sur quels types de projets intervenez-vous ?

F. C. : Nous accompagnons les pays sur des sujets essentiels comme l'accès aux soins, la sécurité des soins, la diminution des risques d'infection, la prévention. Concernant cette dernière, nous menons notamment plusieurs projets autour du fluor. Beaucoup de pays ont des difficultés à contrôler la teneur réelle en fluor dans les dentifrices et les sels. En collaboration avec les autorités locales, les fabricants et tous les partenaires concernés, nous appuyons la production et le contrôle de qualité pour que les dentifrices et les sels produits sur place répondent aux recommandations de l'OMS. Avec ces actions, 60% de la population de Madagascar peut désormais avoir accès à un sel fluoré. Autre exemple, toujours à Madagascar : nous collaborons avec l'Institut d'Odonto-stomatologie de Mahajanga pour l'amélioration de la

formation des étudiants à la prévention et le contrôle des infections aussi bien du point de vue théorique que pratique.

En cette période de pandémie mondiale de Covid, menez-vous des actions particulières ?

F. C. : Les projets autour de la prévention des infections sont plus que jamais d'actualité ! L'OMS nous a d'ailleurs sollicités pour collaborer à la réalisation de trois courts films d'animation, en sept langues, sur la prévention des risques infectieux dans les cabinets dentaires en temps de Covid. Le premier concerne l'accueil des patients : comment les sélectionner afin de privilégier les soins d'urgence et éviter les soins complexes (utilisation des aérosols, de la turbine, etc.). Le deuxième décrit le protocole de soins : comment le praticien et l'assistant doivent-ils s'équiper, comment protéger le patient, etc. Le troisième s'intéresse à l'après consultation : comment nettoyer les surfaces, stériliser les instruments, aérer les locaux, etc.

De quelle manière l'entreprise GACD vous soutient-elle ?

F. C. : Par le biais du financement. Chaque mois, GACD organise un partenariat avec une des marques de son catalogue qui reverse 10% de ses ventes à l'AOI. En 2019, c'est plus de 35 000 € qui ont été ainsi donnés à l'AOI par l'intermédiaire de GACD. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR ISABELLE GRAVILLON

Retrouvez toutes les infos sur l'AOI :
www.aoi-fr.org

En savoir plus sur le partenariat de GACD avec l'AOI :
www.gacd.fr/en-savoir-plus-sur-gacd/partenariat-aoi/